



## double PV injustifié par la sncf

Par **Eleanor**, le **24/10/2009** à **20:21**

Bonjour,

Il y a de cela quelque semaine j'ai pris le train Blois-Tours, le bus menant à la gare étant en retard j'arrive donc à la gare juste au même moment que mon train.

Donc je n'ai pas eu le temps de prendre mon billet par consequent je me presente dès la montée en train au controleur.

Celui-ci decide de m'infliger une amende d'environ 10 euro (jusque là rien de bien anormal, même si c'étais un peu injuste vu que ce n'étais pas ma faute mais bon je pense qu'il n'y a pas matiere à se plaindre).

Bref je presente ma carte bleu et là le controleur la refuse!!!

les chiffre sur ma carte bleu ne sont pas en relief elle ne passe donc pas dans la machine du controleur!!

Et comme je n'ai pas de liquide sur moi, le controleur décide de me faire payer 40 euro de plus!!

total de l'addition: 67 euro, pour un billet qui en vallait au départ environ 13!!!!

Que faire??Puis-je réclamer à la sncf de ne pas payer??

Par **erosmain**, le **26/10/2009** à **14:09**

fais attention moi,j'ai dû paye pour quelqu'un d'autre!!

Au bout de qq's mois il te font une mise en demeure par huissier(de 6,90 ,je suis passée à 500 euros)

essaies les AR mais pour l'instant moi ça fait 2 ans que je n'ai pas vu la couleur de mon argent!!

Bon courage